

## **Bilan des concertations menées lors de la révision de la charte du Parc naturel régional Normandie-Maine**

### **Contexte**

Après le vote du Comité syndical en décembre 2019, le processus de révision de la charte du Parc a été enclenché par les délibérations des Régions Normandie et Pays de la Loire en février 2020. Puis, le 17 mars 2020, nous avons été confinés en raison de la pandémie. Il nous a dans un premier temps fallu s'organiser pour poursuivre le travail et le maintien d'un collectif au sein du Parc (mise en place de logiciels de visioconférence, achats de matériel, apprentissage sur des nouveaux outils, liens à maintenir mais différemment, lutte contre l'isolement et l'enfermement...). Nous avons ensuite travaillé à de nouveaux modes d'organisation de la concertation auprès des habitants, des élus comme des partenaires. La situation en constante évolution (confinement total ou partiel, couvre-feu, réunions institutionnelles possibles mais pas les autres, anxiété de la société...), nous a obligé à réinventer et adapter les modes d'organisation à chaque étape de la révision de la charte. C'est donc dans ce contexte de pandémie mondiale que la concertation sur la révision de la charte a été menée.

### **La gouvernance technique et politique**

Un comité de pilotage technique a été mis en œuvre, réunissant les DREAL Normandie et Pays de la Loire, les services des Régions Normandie et Pays de la Loire et le Parc. Ce comité de pilotage technique a permis de faire des points d'avancement réguliers sur chacune des étapes de la révision. D'un point de vue politique, l'exécutif du Parc (Présidente et vice-présidents) a piloté la gouvernance en lien étroit avec le Comité syndical.

Une organisation interne spécifique a été mise en place avec l'appui d'un cabinet spécialisé en coopération. Cette démarche a permis de développer des méthodes coopératives sur la base de la sociocratie et de lancer de nombreux groupes de travail. Le conseil scientifique du Parc a été mobilisé dès le printemps 2020 lors de cycle de conférences internes : sur le changement climatique par Benoit Laignel, sur l'économie régénératrice par Isabelle Delannoy et sur la notion de patrimoine par Pierre Schmidt. Le conseil a aussi été saisi lors de deux réunions (novembre 2020 et mars 2021) pour contribuer à l'élaboration de la charte au moment de la validation de l'architecture et en relecture des mesures à deux reprises. Enfin, à la demande du Conseil national de protection de la nature, le comité scientifique du Parc a voté formellement la charte en novembre 2022.

De très nombreuses rencontres politiques ont eu lieu avec les élus du territoire lors de rendez-vous individuels ou de présentations en conseils municipaux, communautaires... Trois rendez-vous en avril 2021 ont aussi été proposés en visioconférence à l'ensemble des élus du territoire avant le vote de la première mouture de la charte en juin 2021. Une cinquantaine de participants ont exprimé des

attentes fortes envers le Parc sur l'accompagnement et la mise à disposition de l'ingénierie, la communication et le développement du sentiment d'appartenance. La place de l'arbre sur le territoire et l'ambition de la sobriété ont été des sujets marquants lors de ces rencontres.

### Auprès des habitants à l'hiver 2020

Pour annoncer la démarche de concertation sur la révision de la charte, le Parc a réalisé un dépliant de 8 pages. Celui-ci a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres du périmètre classé, soit 60 000 exemplaires. Outre un éclairage sur le projet de charte, les habitants y retrouvaient les informations pratiques sur les réunions publiques numériques : dates, horaires, modalités de connexion, ainsi qu'un numéro de téléphone à joindre en cas de problème et de questions (6 participants ont utilisé ce numéro).

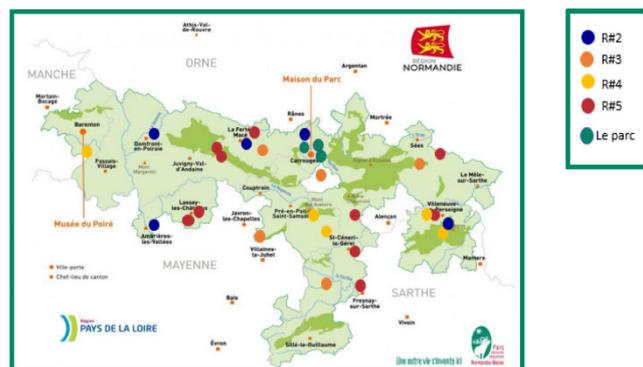
Pour les cinq réunions publiques en visioconférence, des créneaux différents ont été proposés afin d'élargir le champ des possibles : mardi 24 novembre de 18h30 à 20h, samedi 28 novembre de 17h à 18h30, lundi 30 novembre de 20h30 à 22h, mercredi 2 décembre de 10h30 à 12h et mardi 8 décembre de 18h30 à 20h.

De plus, une opération de communication a également été conduite sur les réseaux sociaux : la démarche a été annoncée sur la page Facebook du Parc et des événements ont été créés pour chacune des réunions publiques avec des liens de connexion disponibles. Enfin, une adresse mail générique a été créée pour permettre aux habitants qui le souhaitaient d'échanger en amont et après les réunions. Une dizaine de mails a été reçu et fait l'objet d'échanges.

Le niveau de participation des habitants était la grande inconnue de la préparation de ces réunions publiques numériques. En moyenne, une dizaine de personnes se sont connectées à chacune des réunions proposées. Une plus forte participation s'observe sur la dernière réunion. Au total, 52 personnes ont participé à ces réunions.

En guise de brise-glace introductif, les participants étaient invités à préciser leur lieu de vie. Si la participation globale a été faible par rapport aux moyens mis en œuvre sur le territoire, la visioconférence a permis à des personnes issues des différentes parties du territoire de se rencontrer.

Lors de ces rencontres, les trois ambitions étaient présentées. Les participants votaient par sondage sur celle qu'ils avaient envie de travailler et ensuite priorisaient les mesures de l'ambition choisie. Les éléments les plus saillants ressortis de ces cinq échanges sont à l'image des retours quotidiens du territoire : la mesure 5 « *Les habitants, artisans des paysages de demain* » ; la mesure 15 « *Œuvrer pour une agroforesterie réparatrice de nos bocages* » ainsi que la mesure 17 « *Relocaliser notre alimentation et soutenir le développement de labels de qualité* ». Cette mise en exergue a donc été consolidée par ces rencontres.



## Charte 2023-2038 : Le Parc Normandie-Maine entre en révision

La charte d'un Parc naturel régional est le contrat approuvé par les communes, les intercommunalités, les Départements et les Régions concernés. Elle définit pour 15 ans les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre. Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités publiques.

Une procédure de révision de la charte permet de définir un nouveau projet et de reconduire le classement en tant que Parc naturel régional. La charte du Parc naturel régional Normandie-Maine se termine en 2023, c'est pour cela qu'il entre actuellement en révision de charte pour définir les prochaines orientations d'ici à 2038.

On en parle ?

Rétrovous toutes les informations de la révision de la charte sur le site web du Parc onglet "projet 2023-2038" : [www.parc-naturel-normandie-maine.fr](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr)

### La révision de la charte du Parc naturel régional Normandie-Maine

**En quelques chiffres**

- territoire concerné : 2 régions, 4 départements, 16 EPCI, 141 communes
- consultations :
  - octobre-décembre 2020 : consultation des habitants → 45 000 exemplaires du document «On en parle» diffusés → 6 réunions organisées et 52 participants
  - avril 2021 : consultation des élus locaux → 3 réunions proposées aux élus locaux en visio
  - avril-mai 2021 : consultation des partenaires → 1 réunion de lancement réunissant plus de 100 partenaires → 16 groupes de travail réunissant 138 partenaires
- les étapes clef :
  - Décembre 2019 - Lancement de la procédure de révision de la charte du Parc
  - juin 2021 - Vote du projet de charte
  - Evaluation environnementale
  - Avis Autorité environnementale
  - Enquête publique
  - Vote des collectivités
  - Mai 2024 - Décret du 1er ministre renouvelant le label Parc naturel régional pour 15 ans
- la charte 2024-2039 en bref :
  - les 3 ambitions :
    - Construire un territoire coopératif
    - Amplifier la connexion à la nature pour protéger et reconquérir la biodiversité
    - Porter la sobriété comme un moteur de progrès et d'attractivité
  - 3 ambitions, 7 orientations, 24 mesures

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet : [https://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/projet-2023-2038\\_charte.html](https://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/projet-2023-2038_charte.html)

Parc naturel régional Normandie-Maine • Le Chapitre • CS 80005 • 61320 CARROUGES CEDEX  
 info@parc-normandie-maine.fr • 02 33 81 75 75 • [www.parc-naturel-normandie-maine.fr](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr)

Les bulletins municipaux ont aussi été utilisés pour inviter les habitants aux réunions en visioconférence et les sensibiliser de façon plus générale à la révision de la charte du Parc. 35 communes du Parc ont ainsi demandé à avoir cette page au sein de leur journal municipal.

### Avec les partenaires techniques en mars et avril 2021

Une fois n'est pas coutume, la pandémie a de nouveau bousculé l'organisation des rencontres avec les partenaires techniques qui ont dû se dérouler en visioconférence. Une première réunion de présentation générale de la procédure de révision de la charte et du projet stratégique a eu lieu en mars 2021. Elle a réuni une centaine de participants.

### 16 groupes de travail thématique

du 06 au 23 avril 2021

VISIOCONFÉRENCE *Sur inscription préalable via le site web du Parc (ouverture le 29/03/2021)*

**Objectif :** échanger au sein de chaque thème sur le projet de charte et les mesures opérationnelles qui s'y rattachent : le projet, les contributions de chacun, les modalités de mises en œuvre, les questionnements, ...

<b>MARDI 06 AVRIL</b> 14h Patrimoines naturels	<b>JEUDI 15 AVRIL</b> 09h30 Bocage
<b>MERCREDI 07 AVRIL</b> 09h30 Forêt	14h Système énergétique et développement des EnRs
<b>JEUDI 08 AVRIL</b> 09h30 Jeunesse	<b>VENDREDI 16 AVRIL</b> 09h30 Culture
14h Paysages	14h Géotourisme
<b>VENDREDI 09 AVRIL</b> 09h30 Economie circulaire	<b>LUNDI 19 AVRIL</b> 14h Urbanisme et aménagement du territoire
<b>LUNDI 12 AVRIL</b> 14h Nature du quotidien	<b>MARDI 20 AVRIL</b> 09h30 Eau
<b>MARDI 13 AVRIL</b> 09h30 Alimentation locale	14h Géologie
14h Santé environnementale	<b>JEUDI 22 AVRIL</b> 09h30 Le sol

A la suite de cette première réunion de présentation générale, seize réunions thématiques ont eu lieu pour échanger sur le projet de charte et les mesures opérationnelles qui s'y rattachent : les contributions de chacun, les modalités de mises en œuvre, les questionnements, les accords et désaccords...

Au total, 140 personnes ont participé aux ateliers. Des comptes-rendus ont été fait pour permettre de garder une trace de chaque groupe. Des attentes nouvelles ont été exprimées vis-à-vis du Parc comme le sujet de la santé.

Voici la liste des organismes ayant participé aux ateliers de concertation :

Agence des Territoires (ATESART) de la Sarthe
Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD)
Agence Régionale de Santé (ARS) Mayenne
Agence Régionale de Santé (ARS) Normandie
Association Faune et Flore de l'Orne (AFFO)
Bibliothèque départementale de la Sarthe
Centre d'Initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) 72
Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Mayenne Bas-Maine
Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Collines Normandes
Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Bretagne - Pays Loire
Centre régional de la propriété forestière (CRPF) de Normandie
Chambre d'Agriculture de l'Orne
Chambre d'agriculture de Normandie
Chambre régionale d'agriculture de Normandie
Collectif Bocage 53
Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
Communauté de Communes des Sources de l'Orne
Communauté de Communes du Mont des Avaloirs
Compagnie Div'art
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)
Conseil départemental de la Mayenne (Milieux Naturels et Paysages ; Espaces naturels sensibles (ENS), déchets ; mobilité, énergies, hydrologue ; conseiller séjours ; transition énergétiques)
Conseil départemental de la Sarthe (Biodiversité ; Espaces naturels sensibles (ENS) ; agriculture et environnement ; véloroutes et voies vertes)
Conseil départemental de l'Orne (Milieux et paysages ; Espaces naturels sensibles (ENS); Tourisme 61 ; Agriculture espace rural; action culturelle et diffusion ; véloroutes et développement durable)
Conservatoire Botanique de Brest (CBN)
Conservatoire espaces naturels (CEN) de Normandie
Conservatoire espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire
Direction départementale des territoires (DDT) Manche, Mayenne et Orne (Transition énergétique ; Natura 2000 ; référent territorial)
Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt (DRAAF)
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Normandie et Pays de la Loire (Economie circulaire ; énergies ; Parcs naturels régionaux ; Biodiversité ; milieux et paysages)
Fédération Départementale de Coopérative d'utilisation de matériels agricoles (CUMA) de la Mayenne
Fédération Départementale de Coopérative d'utilisation de matériels agricoles (CUMA) Normandie Ouest
Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) Mayenne
Fédération des chasseurs des Pays de la Loire pour le département de la Mayenne
Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire
Groupe Mammalogique Normand
Groupe Mammalogique Normand (GMN)
Groupe ornithologique des Avaloirs (GOA)

Inspecteur des sites des Pays de la Loire
Mayenne Nature Environnement (MNE)
Médiathèque de Fresnay-sur-Sarthe
Musée de la céramique - Ger
Office de tourisme d'Alençon
Office de tourisme de Bagnoles de l'Orne Normandie
Office de tourisme de Mamers
Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie - Bureau de Mortain-Bocage
Office français de la Biodiversité
Office français de la Biodiversité de la Mayenne
Office National des Forêts
Organisme de défense et de gestion (ODG) de l'appellation Poiré Domfront
Rectorat Normandie
Région des Pays de La Loire (Parcs naturels régionaux ; énergies renouvelables ; développement lecture publique ; Biodiversité ; économie circulaire ; bocage)
Région Normandie (Climat air énergie ; Parcs naturels régionaux ; Biodiversité ; culture ; Santé ; économie circulaire et déchets ; bocage)
Sarthe Lecture - Bibliothèque départementale de la Sarthe
Sarthe Tourisme
Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Bois bocage énergie
Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Mayenne bois énergie
Syndicat Départemental de l'Eau de l'Orne
Syndicat du bassin de la Sarthe
Tiers lieu 2-4
Union régionale des communes forestières de Normandie (URCOFOR)

La qualité des échanges et les apports ont permis d'enrichir les mesures de la charte pour aboutir à la première version de la charte  **votée par le Comité syndical du Parc le 21 juin 2021.**

### **Auprès des habitants en avril et mai 2022**

Accompagné par Vox Operatio, le Parc a souhaité poursuivre la concertation avec l'animation d'un dispositif appelé « Porteur de paroles ». Il permet de recueillir les représentations, les perceptions et les attentes des habitants qui ne prennent pas place dans les espaces institutionnels classiques. Il s'agit d'une technique de



débat de rue qui consiste à interroger les gens à partir d'une question préalablement construite. Affichée en grand format, cette question sert de support à des discussions individuelles avec les passants. Au cours de ces discussions, les « porteurs de paroles » ont collecté les avis et les ont affichés dans l'espace public. S'est ainsi construit en direct, une exposition qui attire les passants et alimente la réflexion et le débat.



Le Porteur de Parole permet de lier l'entretien en face-à-face à l'expression publique ; il relève à la fois de l'animation de l'espace public et de la mobilisation citoyenne. De plus les relations nouées pendant ce temps d'échanges ont permis de sensibiliser et d'inviter à participer aux phases suivantes de la démarche.

Cette démarche a été réalisée sur les marchés de Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, de Lassay-les-Châteaux, du Mêle-sur-Sarthe, d'Alençon (2 fois) et d'Argentan ainsi que devant les supermarchés de Leclerc à La Ferté-Macé, de Super U à Pré-en-Pail-Saint-Samson et les Intermarché de Sées et de Domfront-en-Poiraie.



Elle a permis de recueillir plus de 150 participations sur la perception que les personnes ont du Parc naturel régional Normandie-Maine. Ce dispositif a enfin permis de réaliser un film disponible sur la chaîne Youtube du Parc à cette adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=1De0z0vouHI>

### Auprès des habitants en mai 2022 : la fête du Parc

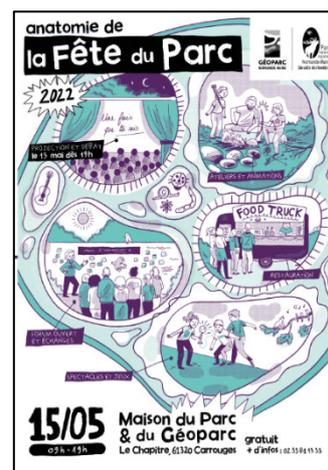


Afin de partager au plus grand nombre de personnes l'urgence à agir dans le cadre du changement climatique, le Parc a organisé une fête du Parc qui a commencé le vendredi soir, 13 mai 2022, à son siège à Carrouges avec la diffusion du film « *Une fois que tu sais* » en présence du réalisateur Emmanuel Cappellin.

Cette diffusion a été suivie d'un débat sur le changement climatique, ses conséquences et comment devenir acteur des changements en cours. Cette séance a réuni 120 personnes.

La fête du Parc s'est déroulée le dimanche 15 mai toute la journée. De nombreuses actions de sensibilisation ont été proposées pour inviter les habitants à venir : un dépliant a été réalisé, distribué dans les boîtes aux lettres à 20 km autour de la Maison du Parc, des spots radios ont été diffusés et des akylux ont été posés le long des routes.

Durant la fête du Parc, de nombreuses activités avaient lieu pour illustrer le contenu de la charte autour des questions de biodiversité, de changement climatique, de santé environnementale... : séance de découverte de sports en extérieur, démonstration de céramique, spectacles, séances de massage, atelier de plantation de graines, jeux en bois, sorties ornithologique et botanique, lecture de paysages, chemin sensoriel pieds nus pour petits et grands...





Ce moment de convivialité a réuni 1 500 personnes et a été l'occasion de présenter la charte du Parc sous le dôme de concertation monté dans le verger pour cette journée.

Ces échanges ont permis d'enrichir la dernière version de la charte qui a été présentée ensuite au vote des membres du comité syndical au mois de septembre 2022.

La concertation avec les élus locaux et les partenaires s'est poursuivie à travers de nombreuses rencontres lors de la mise en œuvre des actions et projets du Parc.



A l'aune de l'avis motivé du Préfet coordonnateur, adossé aux avis du Conseil national de la protection de la nature (CNPN) et de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) ainsi que sur les contributions des services de l'Etat, **la charte du Parc a été modifiée et approuvée par le Comité syndical le 28 septembre 2022.**